

ASSOCIATION EMMAÛS EUROPE

Siège Social : 47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Exercice clos le 31 décembre 2019

SEGESTE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

ASSOCIATION EMMAÛS EUROPE

Siège Social : 47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

SEGESTE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil Régional, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Emmaüs Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la l'Association Emmaüs Europe à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux Membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

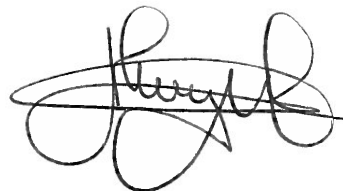
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 29 mai 2020
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE



Sylvie THIZON

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	11 013	9 651	1 362		1 362	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	12 756	11 113	1 643	2 649	1 007	38.01	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	2 625		2 625	2 625			
Prêts	101 189		101 189	86 162	15 027	17.44	
Autres immobilisations financières	70 000		70 000	70 000			
Total I	197 583	20 764	176 819	161 436	15 382	9.53	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	3 193		3 193	38 665	35 471	91.74
	Autres créances	1 392		1 392	2 032	640	31.50
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	480 356		480 356	462 775	17 581	3.80	
Charges constatées d'avance (3)	203		203	1 533	1 330	86.76	
Total III	485 144		485 144	505 005	19 861	3.93	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	682 727	20 764	661 963	666 441	4 479	0.67	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	258 948	257 969	979	0.38
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	23 167	979	22 188	NS
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
Total I	282 115	258 948	23 167	8.95	
	Comptes de liaison				
	Total II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	74 000	74 000		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources	263 819	287 807	23 988	8.33
Total III	337 819	361 807	23 988	6.63	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 953	10 590	2 637	24.90
	Dettes fiscales et sociales	34 076	34 097	21	0.06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 000	1 000	100.00
Instrument de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	42 028	45 687	3 658	8.01
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	661 963	666 441	4 479	0.67

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

42 028 45 687

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019 12	31/12/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	110 344	207 172	96 828	46.74
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		36 500	36 500	100.00
Collectes	62 050	33 000	29 050	88.03
Cotisations	402 719	326 973	75 745	23.17
Autres produits				
Total I	575 112	603 645	28 533	4.73
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	224 641	201 280	23 361	11.61
Impôts, taxes et versements assimilés	815	870	54	6.26
Salaires et traitements	154 392	158 055	3 663	2.32
Charges sociales	66 076	68 808	2 733	3.97
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 646	1 365	282	20.63
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions		9 000	9 000	100.00
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	128 802	125 012	3 790	3.03
Total II	576 372	564 389	11 983	2.12
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	1 260	39 257	40 516	103.21
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12 31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations		615	615	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	620		620	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	620	615	5	0.75
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change	180		180	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	180		180	
2. Résultat financier (V-VI)	439	615	176	28.57
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	820	39 872	40 692	102.06
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	575 732	604 261	28 528	4.72
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	576 553	564 389	12 164	2.16
Solde intermédiaire	820	39 872	40 692	102.06
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	91 755	46 021	45 735	99.38
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	67 768	84 913	17 145	20.19
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	23 167	979	22 188	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 ainsi que du règlement ANC 1999-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice prochain.

Les cotisations versés par les membres sont comptabilisées lors de leur encaissement.

Les fonds reçus des groupes dans le cadre du plan de solidarité approuvé par le Conseil Régional ou reçus avec une affectation précisée sont gérés en fonds dédiés. Le solde de ces fonds non encore utilisés figure au passif en fonds dédiés.

La présentation des comptes relatifs aux actions de solidarité recouvrent :

- Les actions incluses dans le programme annuel de solidarité approuvé par le Conseil Régional d'Emmaüs Europe soutenues grâce aux fonds apportés par les Groupes,
- Les actions hors programme annuel de solidarité ponctuellement soutenues par des Groupes à leur initiative,
- Des apports de Groupes explicitement destinés à la solidarité mais non précisément affectés à une action définie.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Informations générales complémentaires

Détail du projet associatif et de son financement

Le projet associatif a été réalisé conformément aux dispositions des statuts et aux décisions du Conseil Régional d'Emmaüs Europe et de l'Assemblée Régionale d'Emmaüs Europe.

Les ressources de l'association sont constituées par :

- Les cotisations et contributions versées par les membres,
- Les fonds reçus par les membres pour les actions de solidarité et les aides d'urgence,
- Toutes autres donations versées par des tiers ;

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant la durée de vie prévue selon le mode linéaire.

Immobilisations financières

Elles sont composées :

- de quatre prêts à des Communautés Emmaüs généralement remboursés en 5 ans pour un montant de 101 189 euros.
- de titres souscrits en 2007, 50 parts de la Banca Etica pour une valeur de 2 625 euros.
- d'un placement en Fonds Ethique géré par Emmaüs international pour 70 000 euros (150 000 euros souscrits en 2011 et remboursés partiellement pour 80 000 euros en 2018).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont constituées principalement de sommes à recevoir de la part de groupes soit au titre des actions de solidarité soit au titre des cotisations recues post clôture et qui concernent l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en profit.

Fonds associatifs

Les fonds associatifs comprennent les réserves constituées par les résultats antérieurs cumulés auquel l'excédent de l'exercice est ajouté.

Evénements post-clôture

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont été affectées par la crise sanitaire du COVID-19 et l'association a eu recours au chômage partiel.

L'association s'attend donc à un impact négatif sur ses états financiers 2020 mais compte-tenu du caractère récent de l'épidémie elle n'est toutefois pas en capacité d'apprécier précisément l'impact chiffré. A la date d'arrêt des comptes l'association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la continuité de l'exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 012	2 001
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	1 950		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	13 079		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	15 029	
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	2 625		
Prêts, autres immobilisations financières	156 162		30 000
	TOTAL	158 787	30 000
	TOTAL GENERAL	182 828	32 001

	TOTAL	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL			11 013	11 013
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements aménagements divers				1 950	1 950
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 273	10 806	10 806
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	TOTAL		2 273	12 756	12 756
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés				2 625	2 625
Prêts, autres immobilisations financières			14 973	171 189	171 189
	TOTAL		14 973	173 814	173 814
	TOTAL GENERAL		17 246	197 583	197 583

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 012	639	0	9 651
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	986	195		1 181
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 394	811	2 273	9 932
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	12 380	1 006	2 273	11 113
TOTAL GENERAL	21 391	1 645	2 272	20 764

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	639				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	195				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	811				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 006				
TOTAL GENERAL	1 645				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves :					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves d'investissement					
Réserves de compensation					
Réserves de trésorerie					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	257 969	979		0	258 948
RESULTAT DE L'EXERCICE	979			22 188	23 167
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Réserve de trésorerie					
Amortissement dérogatoire					
Différence / réalisation éléments d'actifs					
Autres provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL I	258 948	979		22 188	282 115

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	74 000				74 000
TOTAL	74 000				74 000
TOTAL GENERAL	74 000				74 000

Les provisions avaient été constituées pour faire face à des sorties probables de ressources liées à des événements ponctuels ou pour faire face à des risques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	101 189	20 788	80 401
Autres immobilisations financières	70 000		70 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	3 193	3 193	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 392	1 392	
Charges constatées d'avance	203	203	
TOTAL	175 977	25 576	150 401
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	30 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	14 973		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 953	7 953		
Personnel et comptes rattachés	12 737	12 737		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 920	19 920		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 419	1 419		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	42 028	42 028		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances usagers et comptes rattachés	3 193
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	3 193

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 953
Dettes fiscales et sociales	19 487
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	27 439

ASSOCIATION EMMAÛS EUROPE

Siège Social : 47 avenue de la Résistance
93100 MONTREUIL

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2019

SEGESTE

Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

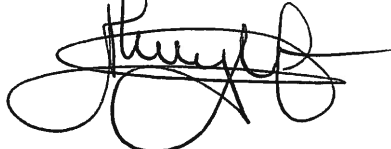
Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Saint-Germain-en-Laye,
Le 29 mai 2020
Le Commissaire aux Comptes,
SEGESTE



Sylvie THIZON